

## Plus de conducteurs sous l'effet des drogues que de l'alcool, selon une enquête routière du CCLAT

**OTTAWA, le 10 décembre 2008** – Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) a publié les conclusions préliminaires d'une enquête sur la consommation d'alcool et de drogues chez les conducteurs. Selon cette enquête routière réalisée en Colombie-Britannique en 2008, moins de gens conduisaient après avoir bu, mais les conducteurs ayant pris de la drogue étaient plus nombreux. Ainsi, selon les données obtenues, 10,4 % des conducteurs nocturnes montraient des signes de consommation de drogues, 8,1 %, d'alcool et 16,9 %, de drogues, d'alcool ou des deux.

« La bonne nouvelle, c'est que d'après les échantillons que nous avons recueillis, l'alcool au volant serait en baisse », affirme Doug Beirness, analyste principal de la recherche et des politiques au CCLAT et chercheur principal de l'enquête. « Mais les messages contre la drogue au volant ne semblent pas fonctionner. »

Perçue comme moins dangereuse pour les automobilistes, la conduite sous l'effet de la drogue contribue néanmoins à de nombreuses collisions, comme l'indiquent des données de plus en plus nombreuses. Une étude de 2004 révèle qu'on détecte la présence de drogues, et souvent d'alcool, chez jusqu'à 30 % des conducteurs mortellement blessés.

« Les gens doutent encore que la drogue altère leur capacité de conduire, déclare M. Beirness. Comme les conducteurs de 16 à 18 ans n'avaient pas bu, mais qu'une petite proportion d'entre eux avait pris de la drogue, on suppose qu'ils ne connaissent ou ne comprennent pas les risques de la drogue au volant, ce qui constitue un argument de poids en faveur d'un investissement accru dans la prévention et la sensibilisation. »

L'enquête a aussi démontré que peu de buveurs modérés choisissent de conduire après avoir bu, mais que les buveurs excessifs, eux, sont plus nombreux à le faire, parfois avec une alcoolémie de trois fois la limite permise. Comme les mesures de répression actuelles ne semblent pas rejoindre ce groupe, une nouvelle approche s'impose.

L'enquête routière 2008 est l'une des premières au Canada à recueillir des données sur la consommation d'alcool et de drogues des conducteurs. D'une portée relativement limitée, il s'agit de la 5<sup>e</sup> enquête sur la consommation d'alcool chez les conducteurs en C.-B., et ses résultats permettront d'évaluer l'incidence du projet de loi C-2, qui autorise les policiers canadiens à faire des barrages pour vérifier si les conducteurs ont les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue et à détecter la présence de drogue au moyen notamment d'échantillons de sang, de salive ou d'urine. Un rapport intégral sera publié au début de 2009.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, [cliquez ici](#).

**Au sujet du CCLAT**

Titulaire d'un mandat législatif visant à réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies assure un leadership quant aux priorités nationales, favorise l'application des connaissances dans le domaine et crée des partenariats durables qui optimisent les efforts collectifs. Le CCLAT reçoit l'appui financier de Santé Canada.

**Pour plus de renseignements, communiquez avec :**

Heather Wilcox, conseillère en communication  
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies  
Tél. : 613-235-4048, poste 243  
Cellulaire : 613-291-9165  
Courriel : [hwilcox@ccsa.ca](mailto:hwilcox@ccsa.ca)